

## Procès-verbal de la séance du conseil d'administration – jeudi 25/02/2021

Date de transmission de la convocation : 01/02/2021

1<sup>ère</sup> convocation : oui

2<sup>nde</sup> convocation : non

Président : Amaury VINCENT – Principal

Secrétaire de séance : Nadia POUILLOUX – Adjointe Gestionnaire

Quorum : atteint – 18 membres

Début de la séance : 18h17 – réalisée en visio-conférence et présentiel (6 membres)

### RUBRIQUE I. Activités Pédagogiques & éducatives

#### Introduction

M. Vincent

M. le principal accueille les membres du CA.

Ajout à l'ordre du jour d'une motion en lien avec la ventilation de la DHG

Ajout à l'ordre du jour d'une convention pour le recyclage des cartouches d'encre en lien avec les actions du CVC.

Approbation du PV du CA du 30/11/2020

#### 1. Question / Point abordé

M. Vincent

- Enoncé de la question ou du sujet abordé  
**Présentation de la DHG pour la rentrée 2021**

- Présentation / contexte

##### **DHG**

Après avoir fait un point sur les effectifs prévisionnels, M. Vincent présente la DHG à l'ensemble des membres de la commission. Il rappelle que l'évolution des effectifs pourrait encore amener à la suppression d'une division en 3<sup>ème</sup>. La « remontée » du mois de mai/juin devrait le confirmer ou non (**Annexe 1**).

La ventilation de la DGH s'inscrit dans le cadre du contrat d'objectifs 2017 – 2021 et dans le travail engagé pour la formalisation du nouveau projet d'établissement dont les 5 axes sont définis :

AXE 1 : Ouverture culturelle et artistique des élèves sur le territoire et au-delà

AXE 2 : Renforcement de l'ambition des élèves

AXE 3 : Progression de la réussite aux examens du DNB

AXE 4 : Développement du plaisir à l'effort pour une meilleure estime de soi

AXE 5 : Montée en compétences et en expertise du personnel du collège

Les priorités pour la rentrée 2021, résulte d'un constat partagé en lien avec les besoins des élèves :

- Consolider/renforcer les compétences liées à la méthode, la compréhension, l'exécution, le raisonnement et le « savoir être élève » - Consolider en français et en mathématiques, les compétences de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> – Permettre aux élèves d'expérimenter davantage l'oral en langue vivante.

La Ventilation est présentée **Annexe 2**.

L'effort est donc fait en mathématiques et en français comme en langue sur l'accompagnement personnalisé afin de mobiliser le fonctionnement en groupes à effectifs réduits. La programmation de l'accompagnement personnalisé est en construction dans les conseils d'enseignements.

Les projets pluridisciplinaires en lien avec les parcours et le Programme annuels des Actions ont toute leur place dans cette ventilation. En effet, il s'agira d'affecter les heures, réparties sur l'année, pour les réaliser.

Le développement du Numérique dans l'établissement pour les élèves reste un axe de travail majeur qui trouvera tout son sens avec l'arrivée de la fibre pour 201/2022.

- Commentaires / débat
- Résultats du vote (le cas échéant)

Nombres de votants = 18

Contre = 1

Abstentions = 8

Pour = 9

## 2. Question / Point abordé

M. Vincent

- Enoncé de la question ou du sujet abordé  
**Motion DHG**
- Présentation / contexte  
Motion lue par Mme Landré au nom de l'ensemble des professeurs – **Annexe 3**
- Commentaires / débat
- Résultats du vote (le cas échéant) => **Pas de vote.**

Nombres de votants = 0      Contre = 0      Abstentions = 0      Pour = 0

## 2. Question / Point abordé

M. Vincent

- Enoncé de la question ou du sujet abordé  
**Répartition des IMP – 2021/2022**
- Présentation / contexte  
La répartition des IMP est présentée à la commission, les missions particulières sont soumises à une lettre de mission dont les objectifs et le bilan sont discutés en fin d'année scolaire.  
  
Répartition présentée en **Annexe 4.**
- Commentaires / débat  
La répartition des IMP n'est que présentée, elle sera rediscutée en conseil pédagogique puis à nouveau présentée en CA pour avis.
- Résultats du vote (le cas échéant) => **Pas de vote.**

Nombres de votants = 0      Contre = 0      Abstentions = 0      Pour = 0

## RUBRIQUE II. Vie budgétaire et financière

### 1. Question / Point abordé

Mme Pouilloux

- Enoncé de la question ou du sujet abordé  
**Convention blog et hébergement – REG'ARTS**
- Présentation / contexte  
Sous l'impulsion de Mme Landré, professeur d'Arts plastiques, un espace est créé sur le site du collège. Il s'appuie sur le parcours artistique et culturelle. Il devrait rassembler des productions, des projets d'élèves en lien avec ce parcours.
- Commentaires / débat  
Mme Landré présente REG'ARTS.
- Résultats du vote (le cas échéant).

Nombres de votants = 18      Contre = 0      Abstentions = 0      Pour = 18

### 2. Question / Point abordé

M. Vincent

- Enoncé de la question ou du sujet abordé  
**Convention CAN – Parcours musical – Orchestre au collège».**
- Présentation / contexte  
Un orchestre a été créé au collège avec le soutien de conservatoire danse et musique Auguste-Tolbecque. Dans le contexte sanitaire actuel, l'atelier n'a pas pu se mettre en place cette année. La convention est toutefois signée en lien avec la CAN pour l'année 2020/2021.

- Commentaires / débat

- Résultats du vote (le cas échéant)

Nombres de votants = 18      Contre = 0      Abstentions = 0      Pour = 18

### 3. Question / Point abordé

Mme Delmas

- Enoncé de la question ou du sujet abordé  
**CESC – Génération Numérique**
- Présentation / contexte  
Dans le cadre du CESC, une action vers tous les élèves de 5<sup>ème</sup> est organisée en lien avec la structure « Génération Numérique » pour sensibiliser les élèves aux usages du numériques – L'intervention aura lieu au 3<sup>ème</sup> trimestre et s'élève à 379 €.
- Commentaires / débat  
Présentation de l'intervention par Mme Delmas – CPE.
- Résultats du vote (le cas échéant)

Nombres de votants = 18      Contre = 0      Abstentions = 0      Pour = 18

### 4. Question / Point abordé

Mme Pouilloux

- Enoncé de la question ou du sujet abordé  
**Adhésion marché – Produits laitiers, épicerie**
- Présentation / contexte  
Présentation Mme Pouilloux : reconduction du marché.
- Commentaires / débat
- Résultats du vote (le cas échéant)

Nombres de votants = 18      Contre = 0      Abstentions = 0      Pour = 18

### 5. Question / Point abordé

Mme Landré

- Enoncé de la question ou du sujet abordé  
**Valorisatin des cartouches d'encre // CVC**
- Présentation / contexte  
Mme Landré présente le projet de recyclage des cartouches d'encre des imprimantes de l'établissement mais aussi de celles des parents. Projet construit dans le cadre du CVC – projet éco-délégués.
- Commentaires / débat
- Résultats du vote (le cas échéant)

Nombres de votants = 18      Contre = 0      Abstentions = 0      Pour = 18

### RUBRIQUE III. Questions diverses

#### 1. . Question / Point abordé

M. Vincent

- Enoncé de la question ou du sujet abordé  
Projet d'établissement et temps scolaire – voir **Annexe 5**
- Commentaires / débat  
Questions lues par Mme Landré.

#### **Projet d'établissement :**

Cette question a trouvé sa réponse lors de la présentation de la DHG pour la rentrée 2021.

#### **Temps scolaire :**

La question porte sur l'organisation du temps scolaire journalier et notamment sur le passage à 7 créneaux horaires (4 créneaux horaires le matin et 3 créneaux horaires l'après-midi) au lieu des 6 créneaux actuels.

Le débat est retranscrit **Annexe 6**

M. Vincent explique que ces questions ont toute leur place pour être débattues en conseil pédagogique plutôt qu'au CA. Lors de l'auto-évaluation de l'établissement qui aura lieu vraisemblablement à la rentrée prochaine, le temps scolaire sera interrogé au regard des indicateurs et du bilan concernant le contrat d'objectifs, mais aussi, au travers de la formalisation du nouveau projet d'établissement pour lequel le travail est en cours.

**Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, Monsieur le Principal clôt la séance à 20h10.**

## EFFECTIFS PRÉVISIONNELS – RENTRÉE 2021

- 6<sup>ème</sup> : 96 élèves – 4 div. – 24é /Cl.
- 5<sup>ème</sup> : 81 élèves – 3 div. – 27é /Cl.
- 4<sup>ème</sup> : 96 élèves – 4 div. – 24é /Cl.
- 3<sup>ème</sup> : 91 élèves – 4 div. – 23é /Cl.



## RÉPARTITION 2021

407 HP – 40 HS

Dotation Enseignements obligatoires

15 div. x 26h = 390h

## Répartition

2021/2022	6 <sup>ème</sup> (4div.)	5 <sup>ème</sup> (3div.)	4 <sup>ème</sup> (4div.)	3 <sup>ème</sup> (4div.)	total
Latin		1,5h 2 x 1h	2h 1,5 h	2h 2h	5,5h
Allemand et Italien		2,5h/2,5h	2,5h/2,5h	2,5h	12,5h
Co-ens. / AP.	2h Fr. + 2h Ma.	1,5h Fr. + 1,5h Ma.	2h Fr. + 2h Ma.	2h Fr. + 2h Ma.	15h
Oral = 1/3 Cl. en LV. ou groupes		1,5h LV1 0,5h LV2 Esp	4h LV1 Ou 1h LV2 Esp	Ou 4h LV1 1h LV2 Esp	7h
Numérique	0,5 RUPN				

### Annexe 3 : Motion DHG.

Motion portée au CA du 25/02/2021

Les enseignants du collège René Caillié, tiennent à porter à la connaissance du CA, par la lecture et l'inscription au Procès-Verbal du CA de leur motion, leurs inquiétudes face à la préparation de la prochaine rentrée. Par de multiples aspects, la répartition imposée par l'insuffisance des moyens donnés à l'établissement porte atteinte à la qualité de l'enseignement dispensé aux élèves.

La fermeture de classes due à la démographie entraîne une hausse des effectifs importante sur deux niveaux : Déjà cette année, les effectifs de 3<sup>ème</sup> sont élevés 29/30 élèves par classe (2020-2021). Il est prévu des effectifs similaires l'année prochaine pour le niveau 5<sup>ème</sup>. Or, les enseignants constatent une inflation du nombre d'élèves aux besoins spécifiques. Ainsi, 12 élèves bénéficient de PPS et PPRE cette année en 6<sup>ème</sup> et se retrouveront dans des classes de 5<sup>ème</sup> chargées l'année prochaine. L'équipe enseignante alerte sur la difficulté d'apporter soutien et aide nécessaires avec de tels effectifs auprès de ces élèves et donc une dégradation de la qualité d'enseignement.

Le ministère augmente les dotations en HSA (heures supplémentaires année) ce qui rend la répartition problématique voire impossible. Cela conduit à des fragilités de certains postes ou à des compléments de service. En effet, depuis plusieurs années le rapport entre les heures supplémentaires et les heures postes augmente, certains professeurs occupant des postes à temps plein se voient contraints d'accepter de plus en plus d'heures supplémentaires (jusqu'à 4heures pour éviter le partage de classe et conserver une cohérence d'enseignement) alors que d'autres se retrouvent en sous-service et partent effectuer leur complément de service dans un autre établissement et ce parfois à l'intérieur d'une même discipline (ce sera le cas en anglais).

Ainsi, à la rentrée, ce sera le cas trois collègues en anglais, éducation musicale et arts plastiques.

L'ensemble de l'équipe éducative déplore cette situation.

La dotation accordée contraint les marges de répartition. Il est alors difficile de proposer des alternatives éducatives. Ainsi, afin de mettre en conformité les horaires plancher des disciplines, le chef d'établissement est contraint de proposer une nouvelle organisation de l'AP (Accompagnement Personnalisé) :

Jusqu'à maintenant les ateliers d'AP étaient animés par des professeurs dans leur service ou en heures supplémentaires. Toutes les disciplines étaient concernées, ce qui apportait une grande diversité de projets et de visions, qu'il s'agisse de méthodologie, de soutien disciplinaire ou d'ouverture culturelle.

A la rentrée les heures allouées à l'AP comme en 2020-2021 ne reviennent qu'aux disciplines qui en « donnaient » (français, maths, histoire-géographie). L'AP sera ainsi dispensé systématiquement à une demi-classe, en alternance par un enseignant de maths et un enseignant de français.

Il est donc à craindre :

- Que l'AP soit moins adapté aux besoins spécifiques de chaque élève (moins personnalisé, donc) puisqu'il n'y aura que deux ateliers différents par classe.
- Que l'AP parte moins des besoins des élèves et plus des contraintes propres aux deux disciplines concernées malgré tout le professionnalisme et l'engagement des professeurs.

D'autre part, dans ces conditions, les AP proposés jusqu'à maintenant aux élèves ne rencontrant aucune difficulté (concours de plaidoirie, pratiques artistiques...) pour les accompagner dans leurs parcours d'excellence vont tout simplement disparaître.

En conséquence, les représentants des personnels font le choix de s'abstenir lors du vote sur le projet de répartition de la DGH.

En effet, dans le contexte sanitaire et face aux difficultés croissantes observées chez les élèves, celui-ci ne prend pas suffisamment en compte les besoins pédagogiques des élèves et aggrave les conditions d'exercice du métier des enseignants.

A Mauzé sur le Mignon, le 23 février 2021

Les représentants des personnels enseignants du Collège René Caillié

## IMP – RÉPARTITION 2021/2022

IMP	6,75
EPS	1
Chorale	1 (A la rentrée)
RUPN	1,5 (0,5 ~ 18h)
Référent culture	1
Eval° Comp. - Sacoche	0,5 + 0,5
Référent parcours Avenir	0,5
Coordination cycle 3 /4 en lien les équip. et les El. BEP (PPRE, PAP etc.)	0,5
Référent Devoirs Faits	0,25
Webmaster Site du collège	0,5
Gestion applications EDT/Pronote	1



## Annexe 5 : Questions diverses.

### CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25 FEVRIER 2021

#### Questions diverses posées par les professeurs

#### 1 – PROJET D'ETABLISSEMENT

En 2019, à la demande du chef d'établissement, nous avons rédigé un grand nombre de propositions pour chacun des axes du projet d'établissement qui devait être ré-écrit. Quelle suite sera donnée à notre travail ?

#### 2 – NOMBRE DE CRENEAUX HORAIRES LE MATIN

Nous avons abordé en heure syndicale la question de revenir à quatre créneaux le matin (comme le mercredi) :

##### Les constats :

Le découpage actuel de la journée en 8 créneaux nous a apporté un grand confort lors des premières années de fonctionnement (cours de 60mn effectives, récréations de 20mn, moins d'heures d'étude à surveiller pour la vie scolaire).

En revanche, depuis l'année dernière et a fortiori cette année, nous faisons les constats suivants :

- Emplois du temps des élèves très contraints
- Pausés méridiennes de plus en plus réduites (et surtout décalées) pour les élèves comme pour les professeurs : impossibilité par exemple de réunir l'ensemble de l'équipe pédagogique d'une classe le midi
- Disparition des clubs
- Les élèves élus au CVC dans les différentes commissions ne peuvent être réunis que sur des heures de cours qu'ils doivent ensuite rattraper seuls chez eux.

##### Les objectifs :

- Développer à nouveau des projets et des clubs (ouverture culturelle, pratiques sociales, réunions des élus au CVC) grâce à une pause méridienne identique pour tous les élèves.
- Apporter plus de souplesse aux emplois du temps des élèves et des professeurs (pour, par exemple, de la coanimation comme proposé en AP, et de vraies heures de vie de classe)
- Favoriser le suivi des élèves et la coordination pédagogique au sein des équipes grâce à la possibilité de se rencontrer sur la pause méridienne.

(Voir en annexe les données chiffrées)

#### Annexe sur les créneaux horaires

#### Les chiffres pour l'année scolaire 2020/21 :

##### Pour les élèves :

- nombre de classes ayant des M3 se prolongeant de 30mn sur la pause méridienne :
  - Une classe en a 4 (tous les jours, donc)
  - Trois classes en ont 3
  - Trois classes en ont 2
  - Six classes en ont 1
- nombre de classes ayant des S1 débutant 30mn avant la fin de la pause :
  - Trois classes en ont 4 (tous les jours, donc)
  - Une classe en a 3
  - Six classes en ont 2
  - Deux classes en ont une

6												
5												
4												
3												
2												
1												
Nb de classes / Nb d'heures	0 M3	1 M3	2 M3	3 M3	4 M3		0 S1	1 S1	2 S1	3 S1	4 S1	

##### Pour les professeurs à temps plein au collège :

- En moyenne, les professeurs ont entre 2 et 3 cours par semaine empiétant sur la pause méridienne – 2,4 précisément - sans compter l'aide aux devoirs.
- En EPS, on en compte 4 à 5 et dans les matières scientifiques, on monte à 7 pour chacun des trois professeurs !

## **Annexe 6 : Questions diverses – Débat.**

### **Mme Carré – Prof. d'EPS :**

Je prends connaissance de la question diverse en même temps que les membres du CA. C'est une question qui devrait être débattue en conseil pédagogique. Le passage à créneaux pourrait avoir des conséquences sur l'organisation de l'EPS et il n'est pas souhaitable de passer à des créneaux d'1h pour l'EPS.

### **Mme Perrotin – Prof. SVT :**

Les créneaux d'1h30 ont été choisis par l'équipe de STP. La réduction de notre pause méridienne est également choisie et non une conséquence d'un fonctionnement sur 6 heures. Je découvre aussi ces questions diverses.

### **Mme Thomas – Prof. d'Anglais :**

Je suis d'accord avec Mme Landré, le passage à 7 heures apporterait davantage de flexibilité (concertation des professeurs). Le fonctionnement à 6 heures a contribué à faire disparaître les clubs de la pause méridienne.

### **Mme Proteau – Prof. de Mathématiques :**

La disparition des clubs n'est pas consécutive à la mise en place de ce fonctionnement mais aux contraintes liées au protocole sanitaire.

### **Mme Villy – Prof. de Français :**

Ces questions diverses sont lues au nom de tous les professeurs. Je m'en étonne, n'ayant pas été informée de son contenu.

### **Mme Peronnet – Agent :**

Il n'est pas possible pour les agents comme pour les AED d'utiliser la pause méridienne pour rencontrer les élèves, dans le cadre du CVC par exemple, car tous (agents et AED) sont en service à ce moment.

### **Mme Delmas – CPE :**

Je constate beaucoup d'erreurs dans l'argumentation de ces questions diverses. Elles méritent un débat constructif dans un autre lieu : le conseil pédagogique.

### **M. Vincent – Principal :**

En effet, ces aspects du fonctionnement de l'établissement seront débattus en conseil pédagogique, ils y ont toute leur place.

### **Mme Carré – Prof. d'EPS :**

Ces questions devraient être discutées en conseil pédagogique mais pas en heure syndicale.

### **Mme Landré – Prof. d'Arts Pla. :**

Les questions étaient inscrites au tableau dans la salle des professeurs. Je n'ai pas fait circuler par mail le contenu des questions diverses que j'ai rédigées.

### **M. Vincent – Principal :**

Ces questions seront à nouveau présentées au CA quand elles auront été débattues en conseil pédagogique.

D'une part, je n'ai pas souhaité m'engager dans le travail initié pour le projet nouveau d'établissement étant sur le poste de principal, en délégation rectorale pour 1 année scolaire. Je ne sais donc pas si je serai nommé à titre définitif sur l'établissement pour la rentrée 2021. Dans tous les cas, l'auto-évaluation de l'EPLÉ à la rentrée contribuera à questionner le temps scolaire parmi les autres interrogations, bilans et diagnostics qui émergeront de cette auto-évaluation. D'autre part, dans le contexte de rentrée avec les changements successifs de direction, les emplois du temps ont été construits dans un délai laissé très court (1 week-end) afin d'assurer la rentrée des élèves dans les meilleures conditions. Nous avons travaillé avec Mme Delmas à l'optimisation des emplois du temps par la suite. Il existe des « couacs » qui concernent la pause méridienne notamment et qui n'auront pas lieu à la rentrée prochaine.

### **Mme Delmas – CPE :**

Le rythme des élèves ne se résume pas à la pause méridienne, précision à l'attention des parents.

Les journées de 6h engendrent des études à 40 élèves (1,5 classes) sans compter les absences éventuelles de professeurs.

Les journées de 7h pourraient engendrer des études à 70 élèves (2,5 classes). Soit 100 élèves en permanence parfois en comptant les absences des professeurs. Dans ces conditions, le travail d'accompagnement actuellement réalisé auprès des élèves serait remis en cause, l'accueil de beaucoup moins bonne qualité... Et les conséquences sur le climat scolaire.

Actuellement, les professeurs sont tous (sauf volonté personnelle) 1h50 pour manger, ce qui laisse le temps de la concertation.

### **Mme Villy – Prof. de Français :**

Ce débat devrait avoir lieu dans un autre lieu. Je suis d'accord avec Mme Delmas concernant le climat scolaire si on passait à 7 heures.

### **Mme Carré – Prof. d'EPS :**

Je tiens à rassurer les parents sur le fait que les professeurs d'EPS et de sciences attachent beaucoup d'importance à la construction et diffusion de leurs cours ; davantage en tout cas que la simple question de l'existence des clubs dans le contexte que l'on connaît.

### **Mme Landré – Prof. d'Arts Pla. :**

Il n'en reste pas moins que nous manquons de temps pour nous concerter mais aussi pour rencontrer les élèves.

### **M. Norigeon – Prof H/G :**

Mme Landré porte la parole de plusieurs enseignants et qu'elle ne doit pas être la cible dans le cadre de ces questions diverses.

Les 7 heures pourraient nous apporter de la flexibilité mais il est important d'en débattre de manière sereine en conseil pédagogique.

**Mme Delmas – CPE :**

Les enseignants ne manquent pas de temps pour se concerter : les EDT des professeurs permettent un créneau commun de 55 min. avec en plus ½ heure pour manger avant ou après ; le manque de temps est surtout consécutif à la crise sanitaire.

**Mme Villy – Prof. de Français :**

Répond à M. Norigeon : il est écrit sur le courrier lu par Mme Landré pour les questions diverses : « questions posées par les professeurs » mais beaucoup ne sont pas au courant de son contenu. Il aurait fallu écrire DES professeurs et pas LES professeurs.

**Mme Carré – Prof. d'EPS :**

Nous avons l'habitude de nous réunir en équipes d'EPS. Cette réunion est mise à notre EDT ; peut-être faudrait-il le penser pour l'ensemble des disciplines.

**M. Vincent – Principal :**

M. Vincent clos les discussions à 20h10 en rappelant que le débat se poursuivra en conseil pédagogique, que ces questions pourront y être discutées au regard également de la démarche d'auto-évaluation de l'établissement à la rentrée prochaine.